

Feuillets Mensuels de la Société Nantaise de Préhistoire

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle, 12 rue Voltaire
44000 NANTES - C.C.P. 2364-59 E

36e année

JUIN 1991

N° 304

=====

La prochaine réunion de la Société Nantaise de Préhistoire aura lieu le dimanche 9 Juin 1991, à 9 h 30, au Muséum d'Histoire Naturelle (Amphithéâtre).

M. LESAGE nous parlera de "L'HOMME DE TAUTAVEL ET SON ENVIRONNEMENT."

Grâce à sa situation privilégiée, dans les Corbières méridionales, la Caune de l'Arago, à Tautavel (Pyrénées-Orientales), fut occupée très tôt par les chasseurs préhistoriques qui y établirent des campements temporaires.

Les fouilles menées sur ce site depuis 1967 par le Professeur Henry de LUMLEY ont permis de recueillir plus de cinquante restes fossiles, qui sont parmi les vestiges humains les plus anciens connus, antérieurs à l'Homme de Néanderthal.

La découverte la plus célèbre est celle du crâne, mis au jour le 22 juillet 1971.

La causerie présentée par M. LESAGE sera illustrée de diapositives.

RECTIFICATIF

Dans notre précédent bulletin, nous avons relaté la sortie effectuée dans la région de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) et donné un résultat partiel des travaux de fouilles réalisés au cours de la campagne 1990 sur la Grée de Cojoux.

Nous avons attribué la direction des fouilles du "Château-Bu" et des tertres tumulaires de "La Croix-St Pierre" à M. Ch.-T. LE ROUX, alors qu'elle était assurée par M. J. BRIARD et ses collaborateurs, MM. M. GAUTIER et G. LEROUX. Nous les prions de bien vouloir nous excuser pour cette information erronée.

LA PROSPECTION AERIENNE EN BRETAGNE

Les dernières campagnes de prospection aérienne ont permis d'inventorier de nombreux sites archéologiques ; à partir des documents photographiques rassemblés, MM. LANGOUET et GAUTIER proposent une sélection d'exemples de structures caractéristiques, dans le cinquième dossier des "Documents d'Archéologie Armoricaïne", qui comporte 25 diapositives et 15 planches de cartes, relevés, graphiques, reconstitutions.

Réf. 350 C 1840 - Prix : 100 Francs.

Commande à adresser à :

C.R.D.P. 92, rue d'Antrain
B.P. 158 35003 RENNES Cedex.

A PROPOS DES DALLES DE COUVERTURE EXAGEREMENT DEBORDANTES DU MANE LUD ET DU MANE RUTHUAL (LOCMARIAQUER)

Le tumulus du Mané Lud comporte, dans sa partie occidentale, une tombe à couloir dont la chambre de 3 m x 3,5 M est couverte d'une dalle de 8,5 m x 4,5 m brisée en deux, suite à un porte-à-faux considérable.

Le dolmen à couloir du Mané-Ruthual comporte une chambre dont la dalle de couverture de 12m débordé d'environ la moitié, brisée en trois parties (deux encore visibles) en raison de ce porte-à-faux considérable.

Ainsi, ces deux monuments ont-ils de commun ce gaspillage par une dalle de couverture exagérément débordante, considérant un transport inutile de plusieurs dizaines de tonnes, impliquant un nombre important d'hommes, alors qu'un nombre bien moindre et dans un transport plus aisé eut été impliqué, après débitage de l'exacte quantité nécessaire (sans risque majeur par quelques hommes habiles).

Voilà qui incite à penser qu'il pourrait bien s'agir d'un transport très limité et même nul, la stèle devenant couverture sans déplacement sensible de la base.

Cependant, le problème est particulier à chacun des cas.

1°/ Le Mané Lud a été construit A PARTIR de la réutilisation, en dalle plancher, d'une stèle taillée "en idole", recouvrant un vide de 0,4 m riche en trouvailles, contribuant à la stabilité des orthostats appuyés contre elle. La perfection de cette technique sera atteinte à Gavrinis, par le caniveau d'insertion creusé dans la roche même.

Des fouilles malheureuses, enlevant le sol COMPRIME depuis des millénaires sous l'excédent de couverture, ont déterminé le porte-à-faux considérable et la rupture - récente - de la dalle, alors que les Néolithiques avaient prévu de maintenir le sol sous pression (pour soutenir le débordement de la couverture) en appareillant parfaitement les orthostats de ce seul côté de la chambre, ainsi stabilisé.

.../...

La mise en place de la stèle de 8,5 m a très bien pu être basculée, avec soin, en affouillant le "pied extérieur".

2°/ Le cas du Mané Ruthual semble être, pour partie, accidentel.

L'architecture partant cette fois de la stèle de 12 m, mais sans corriger les pesantes difformités conservées en important débordement.

Le dessin de la chambre et de l'antichambre, sur 7 m environ, pouvait être efficacement couvert. Un léger excédent était réservé pour tenir compte des aléas inhérents à l'application inverse de la méthode d'érection, mais cette précaution était loin d'atteindre le débordement extraordinaire.

Ce serait un glissement sur la zone de basculement qui aurait entraîné ce débordement de plus de 6,6 m malgré le talus destiné à maîtriser l'opération.

Mais ce n'est que des millénaires plus tard que des Gardes-côtes, en 1810, affouillant le sol sous débordement, auraient déterminé sa rupture en trois fragments et leur basculement (M. de Francheville, Dict. d'OGEE, 2e édition).

Essai, audacieux, de localisation :

Que voyons-nous, ce jour, du devenir des gigantesques stèles de Locmariaquer ?

L'une divisée pour aller à "La Table des Marchand", à "Gavrinis" et à "Er Grah" ; deux autres, apparemment non sectionnées, dont le déplacement aurait comporté le transport de masses importantes et inutiles.

Nous déduisons que le déplacement n'a pas été effectué.

Allons-nous oser dire que s'il n'y a pas eu déplacement de stèles entières, il n'y a pas eu ; non plus, déplacement à partir de la "carrière" ? Et que le matériau avait été trouvé sur place ? Cependant que tous répétaient que "dans toute les carrières on ne trouve rien de pareil au grain de cette Table du Ruthual, de celle des Marchand, de Gavrinis et même du Grand Menhir" (Dr de Closmadeuc, 1885 - Dict. D'Ogée, 1er vol., 2e Ed.)

.../...

Ce matériau est classé "Orthogneiss", c'est-à-dire, très sommairement, roches profondes remaniées par métamorphisme avec refroidissement lent procurant de gros cristaux et l'aspect grenu de la section.

Ces roches intrusives subissant les modifications réciproques avec la roche encaissante peuvent conduire, une fois mises au jour par l'érosion, au matériau utilisé pour les stèles.

Deux constatations s'imposent :

- les bandes d'affleurement des "terrains" dans cette région sont généralement orientées N.O. au S.E. et des pseudo crêtes présentent actuellement la même orientation résultant de leur mouvement.

Or, M. Jean L'Helgouac'h note, p 129 du 17e Colloque sur le Néolithique, Vannes Octobre 1990, que le Mané Lud se trouve à l'extrémité d'une série de grands monuments installés sur une ligne de crête qui, jusqu'au Mane er Hroeg, domine la bordure occidentale du Golfe (cf. aussi la carte p. 138, dans "Vestiges", d'Aubrey-Burd, Errance. La crête apparaît, en gros, parallèle à la D. 781).

Ainsi, non seulement les transports des gigantesques pierres ont-ils pu être très limités, voire inexistantes. Il ne serait pas déraisonnable de penser que l'on puisse retrouver la même roche par tranchées suffisamment profondes, perpendiculairement à ces lignes de crêtes.

M. CORRARD

Nous remercions Mme Barbaron, Bibliothécaire de la Société Polymathique du Morbihan, qui a porté à notre connaissance les bulletins de cette société (Année 1860, p. 12 et année 1885, pp. 112-119, dont un plan au 1/100e par M.Bassac, Arch. du Mané Ruthual).

INFORMATION

Le tumulus de Dissignac, en Saint-Nazaire, témoigne de la première grande architecture de prestige jamais réalisée dans le monde. Bien avant les pyramides.

"Tous les éléments mis en évidence dans le monument de Dissignac, architecture, gravures, matériels, concordent et permettent de rattacher cet édifice au grand développement des tombes à couloir sur le littoral armoricain au Ve et IVe millénaires." (J. L'Helgouac'h).

Quelle chance de posséder un si prestigieux mégalithe dans notre région, qui compte parmi les plus importants de l'Ouest de la France. Monument classé, il ne bénéficie pas de la mise en valeur qu'il mérite. La Municipalité de Saint-Nazaire, ayant conscience de l'intérêt patrimonial et culturel du tumulus de Dissignac a, par délibération du Conseil Municipal du 17 Février 1989, sollicité l'ouverture d'une enquête d'utilité publique sur le projet d'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement des abords du tumulus, afin de permettre la protection et la conservation du monument, tout en conservant au site son caractère naturel.

Nous portons à votre connaissance qu'une enquête sur l'utilité publique du projet d'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement des abords du tumulus de Dissignac, et une enquête parcellaire, seront ouvertes pendant 19 jours consécutifs, du lundi 10 juin 1991 au vendredi 28 juin 1991 inclus.

Le dossier sera déposé à la Mairie de Saint-Nazaire, aux dates indiquées ci-dessus, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance, et porter leurs observations.
